

Travaux académiques mutualisés (TraAM)

Cahier des charges

A - Objectifs

Ces travaux ont pour objectif

- de proposer aux académies, en relation avec l'IGEN, des thèmes de travail communs dans le cadre du développement des usages et de la généralisation de l'intégration des TICE. Ces thèmes peuvent se dérouler sur une ou plusieurs années.
- de permettre de mieux faire connaître les travaux académiques.

Ils doivent conduire à la production au-delà des scénarios pédagogiques, de travaux de réflexion pédagogique et de synthèse sur les plus-values pour les apprentissages qui doivent pouvoir donner lieu à des publications accessibles aux non spécialistes dans le cadre d'une généralisation des usages.

B - Organisation

1. Le groupe de travail national

Le professeur référent est à la croisée du groupe de travail académique auquel il appartient et du groupe de travail national.

Le groupe de travail national est constitué :

- des professeurs référents des groupes académiques
- du représentant du bureau des usages et services numériques, chef du projet TraAM
- du référent TICE de l'Inspection générale de la discipline
- d'un correspondant d'un autre bureau de la DGESCO en fonction des thèmes.

Le groupe travaille sur les projets académiques retenus suite à l'appel à propositions lancé par le bureau des usages et services numériques.

Les travaux des groupes académiques alimentent les réflexions du groupe de travail national, dont la synthèse fera l'objet de publication sur Educnet ou de communication lors de séminaires de travail.

Chaque académie sera associée avec une ou deux autres de façon à permettre de réels travaux mutualisés sur des thèmes communs.

2. Le groupe de travail académique

Le groupe de travail académique est constitué de plusieurs enseignants dont le professeur référent et l'interlocuteur académique si ce sont deux enseignants distincts. Ce groupe, sous la responsabilité d'un IA-IPR et/ou un IEN-ET ou IEN-EG organise son travail en relation avec le projet retenu.

Le professeur référent est chargé de communiquer en continu sur l'avancement des travaux menés dans son académie à l'ensemble du groupe national via une liste de travail spécifique. Il s'agira d'échanger sur des documents de travail pour établir une réelle mutualisation des compétences et des idées autour d'exemples d'usages concrets expérimentés dans les groupes académiques.

3. Articulation avec le réseau d'interlocuteurs académiques TICE et discipline

Les professeurs référents pourront être amenés à intervenir lors de la réunion nationale des interlocuteurs académiques.

Le chef de projet (Bureau des usages et des services numériques) assure la communication régulière des travaux auprès du réseau des interlocuteurs académiques et assure la diffusion des résultats des travaux.

4. Réunions nationales

Une réunion en présentiel des enseignants référents est organisée si possible avant fin octobre. Il s'agit de préciser les pistes de travail et le calendrier de l'année des différentes réunions.

Les référents devront participer à des réunions à distance (2 ou 3) qui permettront de faire des points d'étape nécessaires, garants d'un travail en continu. Les modalités en seront exposées lors de la réunion en présentiel. Ces réunions font l'objet d'une information auprès des responsables des professeurs référents.

Ces réunions feront l'objet de comptes rendus dont une synthèse sera mise en ligne sur Educnet.

De son côté, le professeur référent communiquera l'avancée des travaux à l'inspecteur territorial responsable du groupe académique, au CTICE et au groupe académique.

C - Productions - Communication

Les productions sont mises en ligne sur les sites académiques avec un lien vers une page nationale « vitrine de la mutualisation ». Cette page permet en retour d'accéder aux travaux académiques avec si possible une présentation spécifique commune au groupe de travail national.

Les productions feront, si le sujet le permet, l'objet d'une indexation sur EDU'bases. Chaque groupe définira des éléments du champ « description » afin de permettre un affichage dynamique de ces travaux.

Par ailleurs, le chef de projet du bureau des usages et des services numériques proposera une synthèse du travail de l'année faisant ressortir les éléments importants pour le développement des usages des TIC dans sa discipline.

D - Bilan

En fin d'année scolaire, chaque enseignant référent fera parvenir au chef de projet du bureau des usages et des services numériques, un bref bilan rappelant le projet défini lors de la réunion d'initialisation en répondant aux questions suivantes :

- 1- L'adresse des documents sur le site académique.
- 2- Les remarques éventuelles sur l'intérêt ou les difficultés du travail mutualisé avec une autre académie.

Il s'agira donc d'aboutir à la publication de comptes rendus d'expérimentation et d'un document de synthèse.